CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E87655 **VALABLE JUSQU'AU** 29/09/2024

ÉDITÉ LE **21/06/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/05/1993
Forme juridique : SAS
Capital : 37 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 1993 B 00294

Siret : **391 150 414 00038**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 307562 B

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4818081604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4818081604

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2022

Raison sociale : **RENOVATION HABITAT**
Sigle : CRISTAL
4 RUE DU PONT ROUGE
85150 LA MOTHE ACHARD

Téléphone : 02 51 05 91 92 **Fax :**
Portable :

Site Internet : www.cristal-vendee.com
E-mail : cristalisol.compta@orange.fr

Responsabilité légale :
CAP SARL (493 600 373) / GAUTIER ERIC PRÉSIDENT / C.A.P SARL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	30/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	30/09/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/01/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	30/09/2021
o Isolation des combles perdus	30/09/2021
o Isolation des planchers bas	02/12/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.